



COMMUNE DE
GARNICH

Garnich, le 21 septembre 2022

AVIS AU PUBLIC

Enquêtes de commodo et incommodo Établissements classés

Conformément à l'article 16 et aux prescriptions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande d'autorisation de la société POST LUXEMBOURG pour :

La modification de l'ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques à Hagen, inscrit au cadastre de la commune de Steinfort, section B de Hagen, Domaine de l'Etat, LUREF : 64005E 77993N ;

a été accordée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, en date du 25 août 2022.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,